



*Laboratoire de recherche sur l'industrie et
l'innovation*
(Equipe d'accueil 3604)

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/55/2008

**Un portrait socio-statistique
des « champions du monde » des vacances**

Gilles Caire

Faculté de Sciences Économiques 93, avenue du Recteur Pineau 86022 Poitiers Cedex

tél. : 05 49 45 31 35 fax : 05 49 45 33 19
cedes@mshs.univ-poitiers.fr

Un portrait socio-statistique des « champions du monde » des vacances

A paraître en 2009 in JM Hoerner et G. Férreol, Tourisme, Loisirs et sociétés

Gilles Caire *

Chaque année vers le mois d'avril l'ensemble de la presse – du Figaro à Libération, de 20 Minutes au Monde, seule l'Humanité semble réticente - proclame les Français champions du monde des vacances et s'interroge sur cette « performance » en termes de « valeur travail ». La référence de ce « classement » est toujours la même : l'enquête annuelle que publie depuis 2001 l'agence internationale de voyages en ligne Expedia, enquête fondée sur la comparaison des législations de congés payés de sept pays européens et des Etats-Unis et sur un sondage auprès d'échantillons nationaux des huit pays. Or il s'avère que le champ de cette étude est réducteur en termes de pays sélectionnés et de réglementation de congés prise en compte. Mais surtout elle ne révèle presque rien des pratiques réelles : disposer de congés payés ne signifie pas, loin de là, partir en vacances. Par nature, partir en vacances est consommateur à la fois de déplacement (hors de son environnement habituel, sur le territoire national ou à l'étranger), de temps (des journées et des nuitées) et d'argent (des dépenses touristiques).

Sur ces trois plans, les enquêtes dédiées de l'INSEE, du Ministère du Tourisme et d'Eurostat permettent avec plus de rigueur de mettre en perspective les comportements vacanciers des Français au regard des autres européens (1), de souligner que le tourisme des Français connaît un déclin certain depuis le début des années 1990 (2) et de retracer les évolutions et les permanences des inégalités de pratiques vacancières entre Français (3).

Encadré 1 : Précis terminologique

La nomenclature internationale définit les vacances comme « les voyages d'agrément d'au moins quatre nuits consécutives hors du domicile ». Sont donc exclus : les déplacements professionnels ; les voyages d'études, les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche ; les séjours de santé dans des établissements spécialisés (conduisant à des remboursements de Sécurité sociale, afin de les différencier des cures volontaires et des séjours de thalassothérapie) ; les courts séjours (1 à 3 nuits) ; les excursions (aucune nuit passée hors du domicile).

Concernant les courts séjours (1 à 3 nuitées), les données distinguent généralement les courts séjours d'affaires de ceux liés aux loisirs.

*

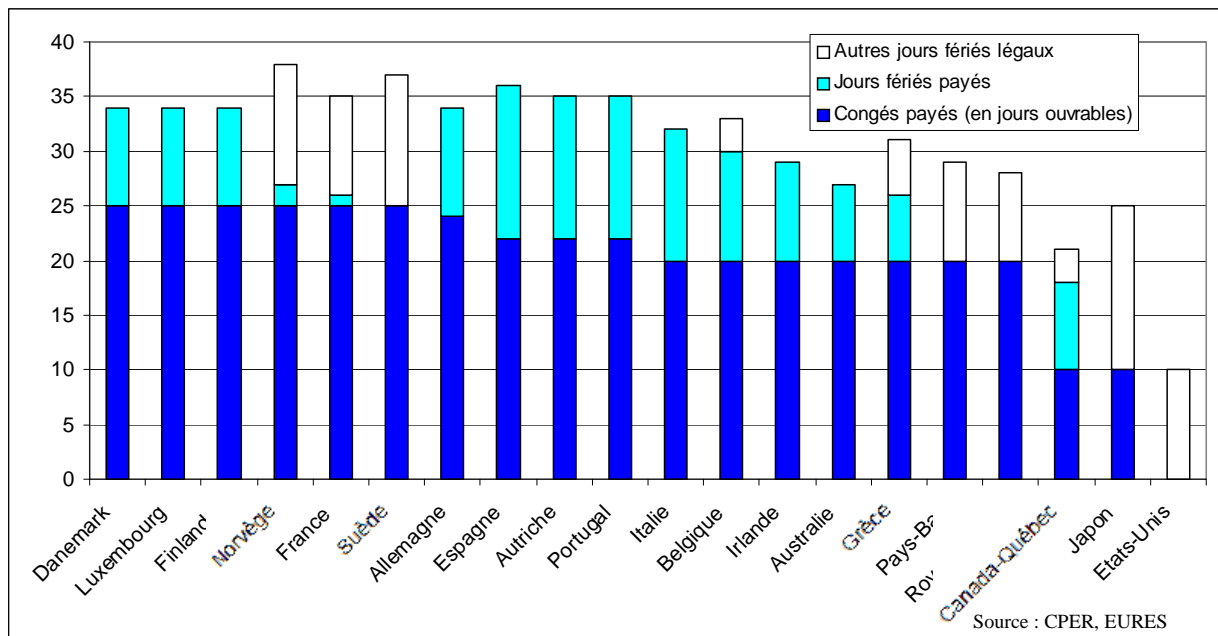
**

* Maître de conférences en Sciences économiques, Université de Poitiers (CEDES – Lab.RII).

1. « Un titre usurpé ? » : comparaison internationale des législations sur les congés payés et des pratiques de vacances

Parmi vingt pays de l'OCDE¹ (graphique 1), six pays, dont la France, garantissent cinq semaines de congés payés (soit 25 jours ouvrables) à l'ensemble de leurs salariés (i.e. hors conventions collectives et pratiques d'entreprise²). Mais lorsque l'on intègre les jours fériés payés, la France régresse à la 12^e place avec 26 jours au total contre 36 pour l'Espagne, car en France seul le 1er mai est chômé et payé, les autres jours fériés chômés étant en général payés uniquement s'ils correspondent à un jour de travail habituel. Et même en intégrant l'ensemble des jours fériés légaux, la France avec 35 jours ne se situe qu'en 4^e position, la Norvège (38 jours), la Suède et l'Espagne prenant les places du « podium ».

Graphique 1 : La législation sur les congés payés dans les pays riches aujourd'hui



Le graphique 1 met aussi en évidence un sorte de « modèle social » européen³ (et australien) des congés payés (avec en moyenne 22 jours de congés et 11 jours fériés, dont 7 payés), par opposition au Canada⁴, au Japon et aux Etats-Unis dans lesquels la législation est bien moins favorable. Fait notable, comme pour l'assurance maladie (18% des américains ne bénéficient d'aucune couverture maladie), les Etats-Unis font exception : c'est le seul pays

¹ L'OCDE comprend trente pays membres. Les données sur les dix autres pays sont plus difficilement accessibles.

² Il ne s'agit pas ici de décrire le nombre de jours de congés et fériés payés en moyenne aux salariés, mais de cerner le minimum légal, c'est-à-dire de se placer dans la situation du salarié le plus défavorisé.

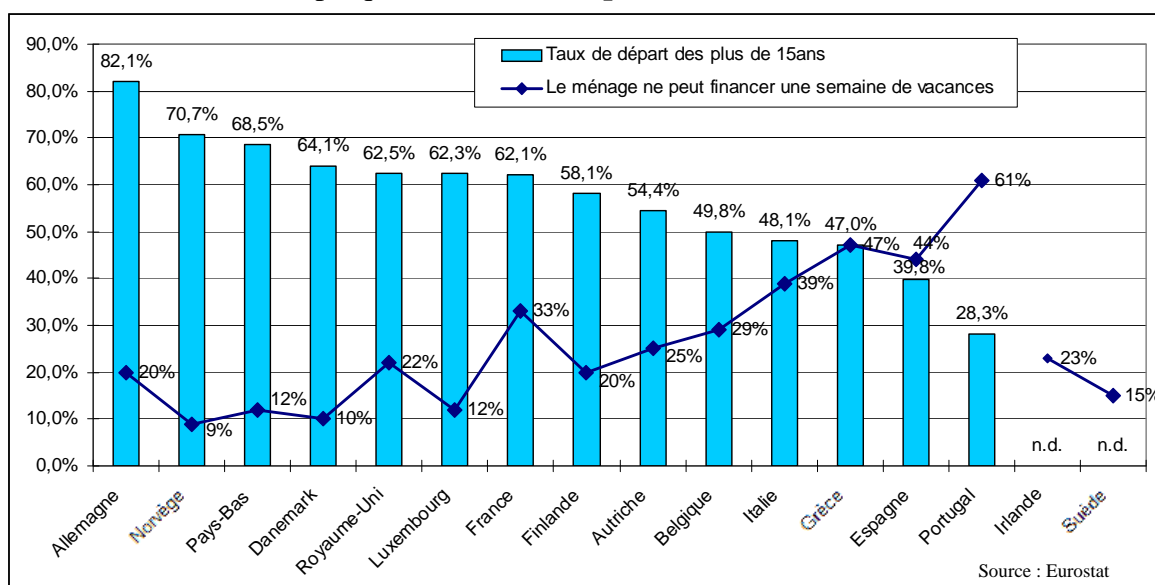
³ Au plan européen, l'article 7 de la Directive 2003/88/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 définit des conditions minimales de Congé annuel : « 1. Les États membres prennent les mesures nécessaires pour que tout travailleur bénéficie d'un congé annuel payé d'au moins quatre semaines, conformément aux conditions d'obtention et d'octroi prévues par les législations et/ou pratiques nationales. 2. La période minimale de congé annuel payé ne peut être remplacée par une indemnité financière, sauf en cas de fin de relation de travail. »

⁴ Au Canada, la législation sur les congés payés et les jours fériés est provinciale. Concernant les Congés payés toutes les provinces se sont alignées sur 2 semaines, sauf le Saskatchewan qui a opté pour 3 semaines. Le nombre des jours fériés payés varie selon les Provinces de 5 à 10 jours.

riche où aucun jour de congé ou férié n'est imposé par la législation⁵. En conséquence, un quart des salariés - principalement des salariés de PME, à temps partiel, sous contrat précaire ou peu qualifiés - ne bénéficient d'aucun congé payé, ni d'aucun jour férié. Les autres salariés bénéficient quant à eux en moyenne de 9 jours de congés payés et de 6 jours fériés, mais avec de fortes différences selon l'entreprise d'appartenance (Ray, Schmitt, 2007).

Un autre « classement » possible est de raisonner sur les départs en vacances effectifs, ce que permettent les données Eurostat⁶ sur 16 pays (UE à 15 + Norvège). En termes de taux de départ (histogramme du graphique 2) les Français sont loin d'être les « champions » et sont tout juste au-dessus de la moyenne (60,2% de partants pour les 14 pays pour lesquels la donnée est disponible). Autrement dit un peu plus du tiers des Français, soit 21 millions, ne partent pas en vacances sur une année⁷. On est loin des taux prévalant en Europe du Nord, l'Allemagne étant la nation où le départ en vacances est le plus généralisé (82% de partants). Sans surprise, les pays qui ont le taux de départ le plus faible, sont aussi ceux où la part des ménages déclarant devoir renoncer à prendre une semaine de vacances pour une raison financière (Demailly, Godefroy, 2008) est la plus élevée (courbe du graphique 2 ; la moyenne sur les 16 pays est de 29,5%). Le non-départ est d'abord une question de manque d'argent avant tout autre raison, et peut-être encore plus en France qu'ailleurs. En effet, comparativement aux pays proches en termes de taux de départ (Danemark, Royaume-Uni, Luxembourg), la proportion de renoncements financiers est en France (un tiers des ménages) beaucoup plus élevée. Enfin au-delà du cas français, l'opposition Europe du Nord / Europe du Sud est assez tranchée. Dans les quatre pays méditerranéens (mais aussi en Belgique) c'est moins de la moitié de la population qui part en vacances.

Graphique 2 : Taux de départ en vacances (2005)



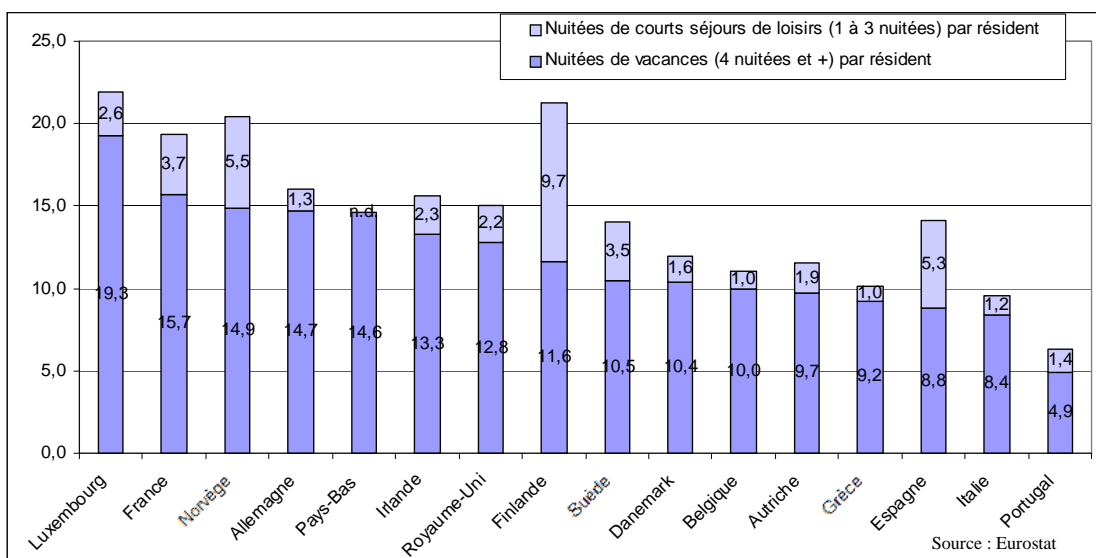
⁵ Deux conventions de l'organisation internationale du travail concernent les congés payés. La Convention de 1936 (C52) impose un minimum de six jours de congés payés. La convention révisée de 1970 (C132) impose maintenant trois semaines minimum. Quarante pays ont ratifié celle de 1936, trente-cinq ont opté pour celle plus favorable de 1970. Les États-Unis n'ont ratifié aucune des deux. Au niveau mondial les congés payés bénéficient à un nombre croissant de salariés puisque, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), on comptait 3,5 milliards de bénéficiaires (salariés et leur famille) à la fin des années 1980 (y compris la Chine) et 4 milliards en 2000.

⁶ Nous n'avons pas pu trouver de données fiables et harmonisées sur ce point sur les pays hors Europe.

⁷ Si l'on raisonne sur la base de deux années consécutives pour écarter les non-départs ponctuels liés à des contraintes momentanées, les non-partants seraient alors environ dix millions (Rigalleau, 2002). Cette donnée est néanmoins à prendre avec précaution car reposant sur deux sondages ponctuels.

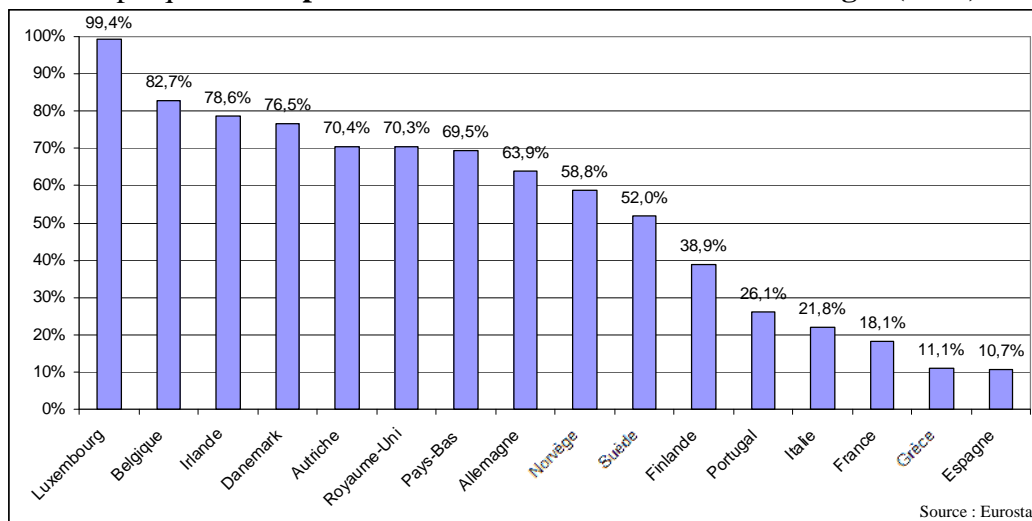
En termes maintenant de nuitées de vacances par habitant (partie basse de l’histogramme du graphique 3), la hiérarchie est sensiblement modifiée. Les Luxembourgeois arrivent largement en tête avec plus de 19 nuitées, la France se situant en seconde position avec près de 16 nuitées, la moyenne des 16 pays étant de 12 nuitées et le Portugal fermant la marche avec moins de 5 nuitées de vacances par an. Si l’on ajoute les courts séjours de loisirs⁸ (partie haute de l’histogramme graphique 3), la France régresse à la 4^e place, le Luxembourg, la Finlande (où les courts séjours sont particulièrement développés) et la Norvège formant le trio de tête.

Graphique 3 : Nuitées touristiques de vacances et de loisirs (2005)



Les nuitées de vacances à l’étranger (graphique 4) opposent aussi très nettement Europe du Nord (la Finlande faisant exception), où plus de la moitié des nuitées se déroulent hors du pays de résidence, avec sans surprise aux premiers rangs les « petits » pays, et l’Europe du Sud où elles représentent moins du quart des nuitées. L’héliotropisme et le « périmètre » national jouent ici à plein⁹.

Graphique 4 : Proportion de nuitées de vacances à l’étranger (2005)

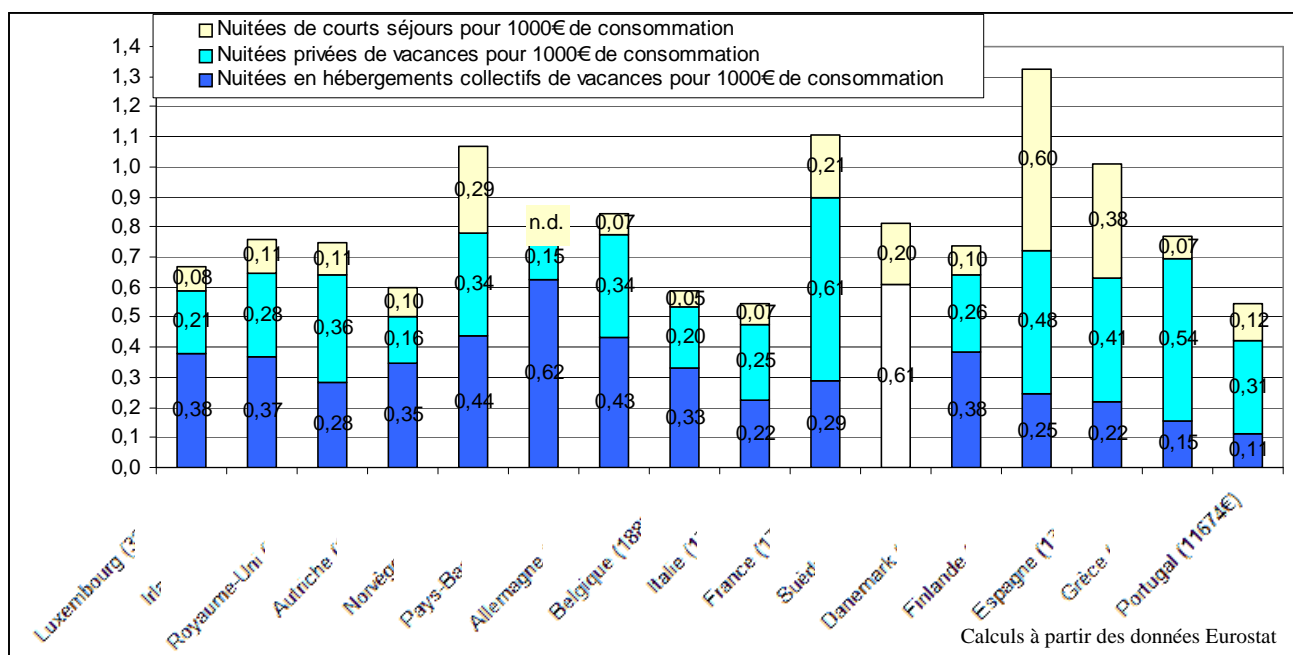


⁸ Par opposition aux courts séjours professionnels.

⁹ Il serait intéressant de pouvoir comparer les distances effectuées par les Européens pour leurs déplacements touristiques, car par exemple un Luxembourgeois partant dans les Vosges françaises parcourt moins de kilomètres qu’un basque espagnol se rendant en Andalousie.

Une autre façon de comparer les pratiques vacancières des Européens est d'essayer de saisir l'intensité de l'effort financier réalisé pour les vacances. La difficulté est qu'il est impossible de construire des données harmonisées concernant les coefficients budgétaires touristiques des ménages européens¹⁰. Par contre il est possible de proposer une approximation de cette « propension financière au départ » en rapportant le nombre de nuitées touristiques au montant de consommation totale par adulte¹¹, en distinguant nuitées de vacances en hébergements collectifs, nuitées de vacances en hébergement privé (essentiellement non marchand¹²) et nuitées de courts séjours (graphique 5). Ainsi par tranche de 1000€ de dépenses de consommation un Luxembourgeois passera 0,67 nuitées hors de son domicile, dont 0,38 en hébergement collectif, 0,21 en hébergement privé et 0,08 de court séjour.

Graphique 5 : « propension financière au départ » (2005)



Au regard des résultats précédents, la hiérarchie du graphique 5 (où les pays sont classés par ordre décroissant de consommation par tête) est assez surprenante car la « fracture » Europe du Nord / Europe du Sud s'efface pour laisser la place à un panorama plus complexe. Quatre éléments nous semblent notables :

- on aurait pu s'attendre à ce que la propension financière au départ augmente avec le revenu, c'est-à-dire que les vacances constituent un bien de luxe au sens économique du terme (coefficient budgétaire croissant avec le revenu). Or ce n'est pas le cas. Les « aficionados » du départ que sont les Finlandais, les Français, les Norvégiens et les Espagnols (avec tous plus d'une nuitée par tranche de 1000€ de consommation)¹³ ne sont pas forcément parmi les

¹⁰ Les données monétaires d'Eurostat ne portent que sur les recettes et les dépenses touristiques internationales.

¹¹ Nous préférons prendre comme référence la consommation plutôt que le revenu afin d'éliminer les différences de taux d'épargne entre pays. Par ailleurs les montants de consommation sont exprimés à parité de pouvoir d'achat, afin d'annuler les effets de taux de change.

¹² La notion d'hébergement privé intègre les hébergements non marchands (chez des parents ou des amis et en résidence secondaire) ainsi que les locations à des particuliers. A notre connaissance seules la France et l'Espagne (Instituto de estudios estadísticos, 2008) proposent des données permettant de détailler ces pratiques.

¹³ Auxquels s'ajoutent peut-être les Néerlandais, pour lesquels Eurostat ne propose pas de données sur les courts séjours.

plus riches des Européens. A l'opposé les Autrichiens, les Belges et les Italiens semblent se désintéresser relativement des vacances : par tranche de 1000€ ils partent deux fois moins. Enfin les Portugais ont finalement une propension financière au départ peu éloignée de celui des Luxembourgeois alors que leur niveau de vie est près de trois fois moins élevé.

- l'hébergement privé, est beaucoup plus élevé en Europe du Sud (2/3 à 3/4 des nuitées) qu'en Europe du Nord¹⁴ et permet un « rattrapage ». Les Européens du Sud (et les Finlandais) mobilisent beaucoup plus leurs réseaux familiaux et sociaux qu'en Europe du Nord, sans que l'on puisse trancher sur les origines de ce « fait social ». On peut y voir un effet-revenu (moins riches, la recherche d'hébergements gratuits¹⁵ serait plus forte), un effet d'offre (la recherche de soleil et de baignade est difficile en Europe du Nord) ou un effet de sociabilité (les liens de parenté et amicaux resteraient plus forts au Sud).

- les Finlandais et les Espagnols sont particulièrement adeptes des courts séjours (mais les données Eurostat ne permettent pas de savoir s'il s'agit surtout de séjours en hébergement non marchand (privé) comme pour les vacances).

- enfin si l'on se cantonne aux séjours de vacances (i.e. en excluant les courts séjours), avec 0,9 nuits par tranche de 1000€ de consommation, les Français sont effectivement les « champions d'Europe » (et sans doute aussi du Monde) des vacances, grâce à une très forte pratique d'hébergements gratuits. Mais cette position de « leader » semble aujourd'hui fragilisée.

2. « Des champions en petite forme » : le déclin du tourisme interne des Français

En quarante ans (tableau 1 ci-dessous) les nuitées de vacances des Français ont augmenté de 63%, mais l'essentiel de la hausse s'est fait sur les vingt premières années. Même la fin des Trente glorieuses n'avait pas ralenti cette tendance de croissance de la demande, alors que pourtant la consommation générale des ménages (en volume) progressait deux fois et demi moins vite. Par contre le milieu des années 1980 marque une rupture, la croissance du nombre de nuitées se ralentit très fortement alors que pourtant la consommation des ménages connaît encore une croissance relativement forte et continue de tirer la croissance économique.

Second constat, la part des nuitées à l'étranger (qui par convention comptable inclut les séjours dans les DOM-TOM) continue de progresser nettement, mais à un rythme cependant moins soutenu que l'ensemble des importations¹⁶, ce qui signifie que « l'extraversion » touristique des Français est devenue depuis la fin des années 1990 inférieure à l'ouverture économique générale, les importations représentant en 2004 près de 30% du PIB. Conséquence de cette extraversion touristique (pourtant comme nous l'avons vu encore bien plus faible qu'en Europe du Nord), le total des nuitées de vacances « nationales » des Français est en régression depuis 1984 (le maximum avait été atteint en 1983 avec 766 millions de nuitées).

Troisième caractéristique « déprimante » pour les opérateurs touristiques nationaux, la part de l'hébergement marchand est décroissante depuis trois décennies (Caire, Le Masne, Nivoix, 2007). Depuis 1984, c'est 55 millions de nuitées de vacances marchandes de Français (-16%) qui ont été « perdues ».

¹⁴ Pour la Suède la distinction hébergement collectif / hébergement privé n'est pas disponible.

¹⁵ Hébergement gratuit signifie vacances économes mais non gratuites. D'après les données SDT en 2004, un adulte séjournant en hébergement non marchand dépensait en moyenne 35€ par jour (contre 62€ pour une personne en hébergement marchand).

¹⁶ Rappelons qu'un séjour d'un Français à l'étranger est du point de vue économique équivalent à une importation de bien.

Tableau 1 : évolution des nuitées de vacances (optique marché)

	Nombre de nuitées de vacances (en millions)	Evolution sur 10 ans	Consommation des ménages en volume	Part des nuitées à l'étranger	Taux d'importation (de biens et services / PIB)	Nuitées de vacances en France	Evolution sur 10 ans	Nuitées de vacances à l'étranger	Evolution sur 10 ans
1964	611	-	-	11,5%	9,1%	541	-	70	-
1974	754	+ 23,4%	+ 61,2%	17,7%	14,7%	620	+14,6%	134	+ 91,4%
1984	921	+ 22,1%	+ 27,3%	17,6%	15,3%	759	+22,4%	162	+ 20,9%
1994	948	+ 2,9%	+ 21,2%	21,7%	20,1%	742	-2,2%	206	+ 27,2%
2004	996	+ 5,1%	+ 26,7%	25,8%	29,2%	739	-0,4%	257	+ 24,8%

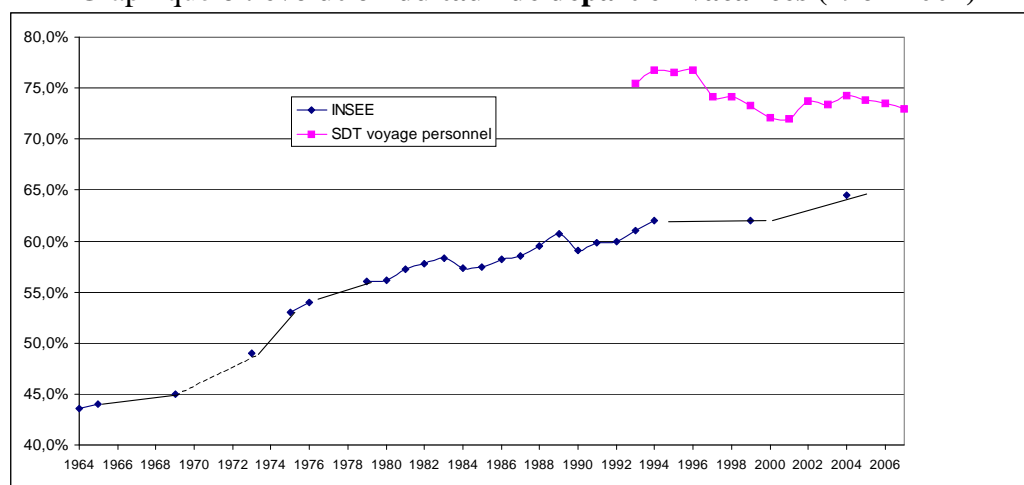
	Part de l'hébergement marchand en France	Nuitées de vacances en HM en France	Evolution sur 10 ans
1964	44,4%	240	-
1974	51,2%	317	+32,1%
1984	46,4%	352	+11,0%
1994	42,5%	315	-10,1%
2004	40,2%	297	-5,7%

Source : INSEE

Sur ces 40 ans, la population résidente a augmenté d'un quart, passant de 46 millions à 58 millions. En rapportant les données précédentes à cette évolution, il est possible de raisonner non plus en termes de marché mais plutôt de bien-être personnel et de démocratisation globale des pratiques vacancières.

Le taux de départ en vacances atteint un palier (graphique 6), et même régresse ces dernières années lorsque l'on intègre les courts séjours (données SDT). Autrement dit 35% des Français ne partent pas en vacances et 27% (des plus de 15 ans) ne dorment même pas une nuit en dehors de chez eux durant l'année¹⁷. Pourtant il y a une trentaine d'année, s'appuyant sur la croissance continue dans les pays riches des taux de départ en vacances, la plupart des prospectivistes pronostiquaient l'avènement d'une « civilisation des loisirs » (Dumazedier, 1972), et tablaient sur des taux de départ de l'ordre de 90 à 95% à l'horizon 2000. Mais contrairement aux courbes des taux d'équipement en biens durables de consommation – réfrigérateur, lave-linge, téléviseur, automobile -, le pronostic était le bon pour les départs des cadres supérieurs... mais pour eux seulement (voir partie 3).

Graphique 6 : évolution du taux de départ en vacances (1964-2007)



¹⁷ Les voyages professionnels pour réunion (rendez-vous professionnel, stage, réunion, séminaire, congrès, colloque) ne modifient que très peu ce taux (ce sont rarement les défavorisés qui partent en voyages d'affaire...). Ainsi le taux global est en 2006 de 74,1%, soit à peine 0,6% de plus que le taux de départ en voyage personnel.

Second aspect quantitatif, le nombre total de nuitées de vacances par habitant semble maintenant bloqué (tableau 2). Mais cela cache un double mouvement : augmentation du nombre de partants et baisse du nombre moyen de nuitées des partants se compensent¹⁸. Les nuitées domestiques par habitant et par partant se contractent alors que les nuitées à l'étranger continuent de progresser (en 2004 22% des Français sont partis en vacances au moins une fois à l'étranger).

Tableau 2 : évolution des nuitées de vacances par habitant (optique démocratisation)

	Nombre d'habitants (en millions)	Taux de départ en vacances	Nombre de partants	Nuitées totales de vacances par habitant	<i>dont en France</i>	<i>dont à l'étranger</i>	Nuitées totales de vacances par partant	<i>dont en France</i>	<i>dont à l'étranger</i>
1964	46,6	44%	20,3	13,1	11,6	1,5	30,1	26,7	3,4
1974	49,7	51%	25,3	15,0	12,3	2,7	29,7	24,4	5,3
1984	54,3	57%	31,1	17,0	14,0	3,0	29,6	24,4	5,2
1994	56,1	62%	34,8	16,9	13,2	3,7	27,2	21,3	5,9
2004	58,4	65%	37,8	17,0	12,6	4,4	26,4	19,6	6,8

Source : données INSEE

La série SDT du Ministère du Tourisme permet d'apporter deux précisions à cette description :

- les courts séjours ne compensent pas ces difficultés des nuitées de vacances. Pour les Français de plus de 15 ans, le total par habitant des nuitées courts et longs séjours, en France et à l'étranger régresse de 23,2 jours en 1991 à 19,7 en 2005. Contrairement à l'instauration de la 4^e semaine de congés payés en 1969 et de la 5^e semaine en 1982, la mise en place des 35h et des RTT n'ont eu finalement que très peu d'impact sur les courts séjours qui ne représentent annuellement qu'environ 3,5 nuitées par habitant.
- en termes monétaires, la stagnation des nuitées aurait pu s'accompagner d'un tourisme plus dépensier. Or on constate également un décrochement de la consommation touristique des résidents par rapport à la consommation totale à partir du milieu des années 1980 (tableau 3). Elle progresse nettement moins vite que la moyenne de la consommation (la consommation des non-résidents est beaucoup plus erratique).

Tableau 3 : Taux de croissance annuel moyen de la consommation touristique et de la consommation totale

	1980-1986	1987-1992	1993-1995	1996-2000	2001-2006
Consommation touristique des résidents (en volume)	2,4	1,8	0,0	-1,8	0,7
Dépenses de consommation finale des ménages	2,0	2,0	1,5	2,8	2,3
<i>Consommation touristique des non-résidents (en volume)</i>	-1,8	7,6	-1,5	5,0	-0,2

Source: comptes du tourisme 2006

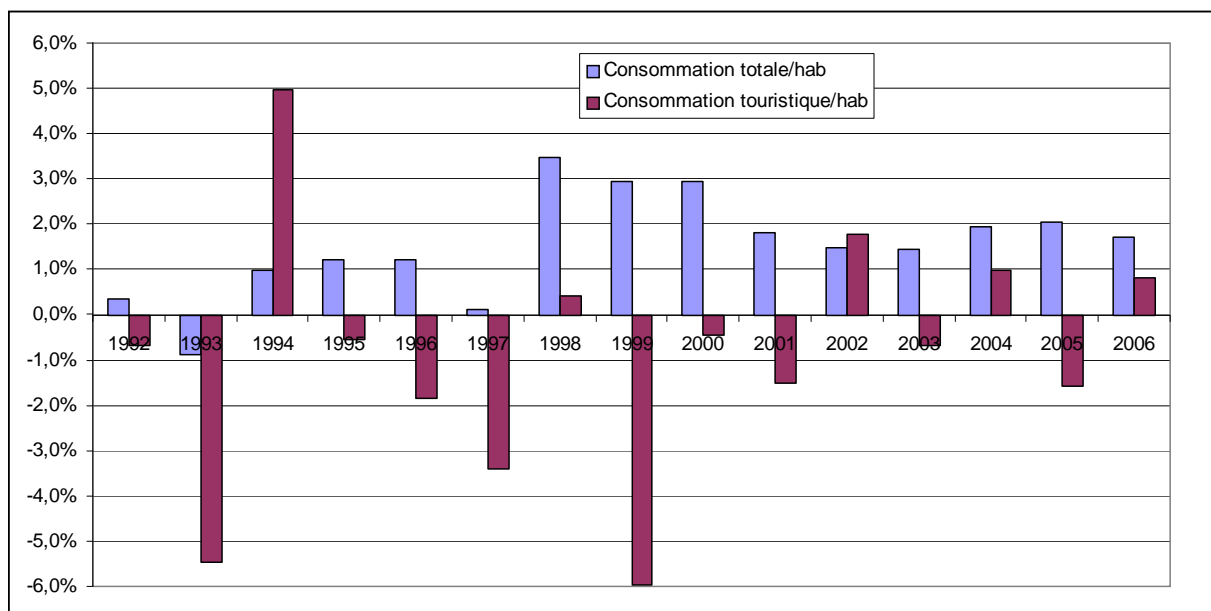
Ainsi de 1991 à 2006, la consommation totale en volume par habitant a progressé de 25%, tandis que la consommation touristique par habitant régressait de 13%¹⁹. Le nombre d'années, dix, où les Français ont restreint leur consommation touristique l'emporte sur la période

¹⁸ Cela ne signifie pas forcément que les anciens partants partent moins, mais plus probablement que les « novices » partant moins longtemps font baisser la moyenne. Vérifier cette hypothèse nécessiterait de raisonner sur des cohortes, ce qui est impossible avec les enquêtes INSEE.

¹⁹ Par contre la consommation touristique des non-résidents (ramené à la population des français, une sorte de recette d'exportation touristique par habitant) a augmenté de 21%.

(graphique 7). Et les bonnes années, 1994 et à un degré moindre 2002, ne le sont que par un effet de rattrapage après de très mauvaises années.

Graphique 7 : évolution de la consommation totale et de la Consommation touristique par habitant (1992-2006)



Source : Comptes du tourisme

Un des éléments explicatifs de ce déclin des pratiques touristiques est sans doute celui de l'évolution des prix relatifs. Sur 1992-2006, la hausse cumulée atteint 71 % pour l'hôtellerie-restauration (qui intègre toutes les formes marchandes d'hébergement) contre 35 % pour l'ensemble des prix à la consommation. Sur le long terme, la tendance d'une augmentation deux fois plus rapide est également valable²⁰.

L'ensemble des données de « demande » montre donc une relative désaffection des Français vis-à-vis du tourisme depuis deux décennies, désaffection qui toutefois est socialement très différenciée.

3. « Seuls certains peuvent défendre le titre » : les inégalités de pratiques vacancières

Achats de pain et dépenses de vacances se révèlent les deux postes budgétaires des ménages où les clivages sociaux sont les plus marqués (Chauvel, 1999). Le pain est un marqueur social pour les ouvriers et les vacances pour les cadres. L. Chauvel montre que pour un ménage, « *la donnée de son coefficient budgétaire [de dépenses de vacances] permet de le reconnaître comme cadre ou comme ouvrier avec 69% de chances de succès, du simple fait que ce coefficient dépasse ou non 1,3%* ». Sur la base de nos propres calculs à partir de l'enquête Vacances 2004, il s'avère qu'un ménage dont la personne de référence est cadre, déclare dépenser en moyenne 1991€ pour ses vacances, soit près de 9 fois plus qu'un ménage agriculteur (227€) et 5 fois et demie plus qu'un ménage ouvrier (374€) alors que son niveau

²⁰ Entre 1960 et 2006 selon les données de l'INSEE la moyenne des prix à la consommation a été multipliée par 9 (6 pour les produits industriels ; avec même une baisse des prix absolus pour les biens d'équipement électriques et électroniques) et l'ensemble des services marchands par 15. Sur la même période en ce qui concerne les éléments constitutifs principaux du produit touristique, les prix des transports ont été multipliés par 13, de l'hôtellerie-restauration par 18 et ceux des activités culturelles et sportives par 22. Seuls les prix des services personnels et domestiques ont fait « mieux », en étant multipliés par 25, mais ils bénéficient maintenant de fortes déductions fiscales.

de vie n'est que 2,3 fois supérieur aux deux catégories.

En matière de taux de départ, sur la longue période (1964-2004), les écarts entre catégories sociales extrêmes se sont nettement resserrés, du fait d'un rattrapage des trois catégories traditionnellement peu partantes, les agriculteurs, les artisans et commerçants, et les retraités (tableau 4).

Mais depuis 10 ans, le taux de départ en vacances des ouvriers stagne et ceux des employés et des professions intermédiaires (-2 points) régressent. Pour les ouvriers le taux demeure structurellement bas, moins d'un ouvrier sur deux part en vacances. Le non-départ en vacances est toutefois en partie compensé par des séjours plus courts (1 à 3 nuits)²¹, et même très fortement pour les agriculteurs pour qui le court séjour est souvent le seul compatible avec les contraintes du métier.

Tableau 4 : évolution du taux de départ selon la PCS

	Vacances (4 nuitées au moins) INSEE					Tous séjours SDT 2007
	1964	1980	1994	1999	2004	
Agriculteurs	11,9%	16,9%	24%	33%	38%	70,2%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	47,5%	64,8%	57%	60%	67%	62,2%
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	86,6%	85,2%	86%	87%	90%	92,1%
Professions intermédiaires	73,6%	80,7%	80%	79%	78%	85,8%
Employés	62,7%	69,3%	65%	63%	63%	74,3%
Ouvriers	44,3%	52,6%	48%	45%	48%	63,8%
Elèves, étudiants	-	-	71%	71%	73%	69,7%
Retraités	31,7%	40,6%	48%	49%	53%	68,2%
Autres inactifs	-	-	60%	62%	66%	
Ensemble	43,6%	56,2%	62%	62%	65%	73%

NB : les nomenclatures des CSP ont évolué en 1982. Les données de 1980 et 1994 ne sont donc pas directement comparables, notamment pour les ouvriers et les agriculteurs.

Afin d'affiner les facteurs socio-démographiques du départ en vacances, il est commode de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » en procédant à une régression logistique (Rouquette, 2001)²². Sur la base de l'enquête de 1999, il ressort de l'analyse que le taux de départ progresse linéairement avec le revenu. Entre le premier et le dernier décile de revenu, l'écart est de 22 points (le taux de départ passant de 35% à 81%). Mais si le revenu est le premier facteur discriminant, d'autres éléments jouent :

- plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de départ augmente (écart maximal 23,3 points). Par ailleurs, le fait d'occuper une profession agricole ou ouvrière constitue un frein au départ (écart maximal 14,2 points). Le départ en vacances est aussi clairement une question « d'habitus » ;

- les femmes partent plus que les hommes (écart : 4,9 points). Le besoin de « changer d'air » semble plus fortement ressenti par les femmes ;

- l'âge n'est discriminant qu'au-delà de 70 ans (écart : 16,9 points). Le facteur santé est

²¹ Deux catégories sont atypiques : le taux de départ tous séjours est plus faible que celui des seuls longs séjours pour les étudiants et les professions indépendantes. Ce paradoxe s'explique : l'enquête SDT ne prend en compte que les plus de 15 ans, alors que l'on sait que dans toutes les catégories les enfants partent plus que leurs parents.

²² Le principe du raisonnement est le suivant. On choisit une situation de référence, par exemple celle d'un homme de 40 à 49 ans, sans diplôme, habitant en région parisienne, dans une unité urbaine de 100 000 habitants et plus, ouvrier, vivant en couple avec un enfant, disposant d'un revenu entre 120 000 et 150 000 francs par an (6e décile de revenu). Sa probabilité estimée d'être parti en vacances est de 52,3%. Ensuite on calcule la probabilité de partir en vacances pour une personne s'écartant d'un paramètre de la situation de référence. Ainsi, une personne ayant les mêmes caractéristiques mais disposant d'un revenu compris entre 150 000 et 180 000 francs a une probabilité de 69,1 % (52,3% +16,8 %) de partir en vacances.

prépondérant ;

- une situation de chômage est défavorable au départ à l'inverse de celle d'étudiant (22 points d'écart). Le fait de disposer de temps joue de façon différenciée ;
- enfin l'absence d'enfants facilite le départ, tant des célibataires que des couples (écart maximal : 8,1 points).

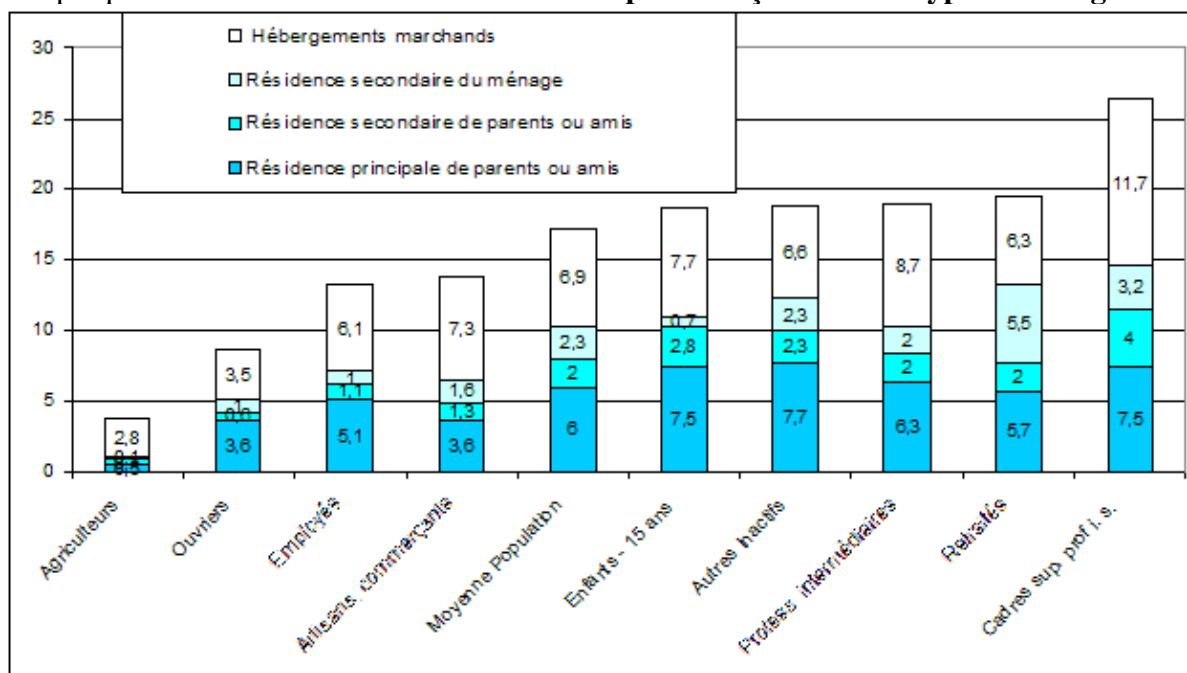
Une autre façon d'envisager les raisons du non-départ est d'essayer de différencier ce qui relève de la contrainte de ce qui résulte d'un choix. Selon l'INSEE (Le Jeannic, Ribera, 2006) en 2004, seulement 20% des non partants justifient leur non-départ principalement par un choix volontaire et « revendiqué » (comme « j'habite une région touristique », « je n'ai pas envie d'aller dans la famille », « j'économise pour voyager prochainement »). Les 80% restant n'ont donc pas choisi de rester, dont près de la moitié pour des raisons financières (par « manque d'argent » ou du fait de « grosses dépenses exceptionnelles »), l'autre moitié subissant des contraintes de nature familiale²³, de santé personnelle, de travail (« trop de travail », mais aussi « recherche d'emploi ») ou matérielles (« travaux à effectuer ou à faire effectuer », « s'occuper d'un animal », « entretenir le jardin »...) Sans surprise, parmi les individus appartenant au quart de ménages les plus pauvres, la moitié invoque logiquement des raisons financières, contre seulement 18% des populations les plus aisées. Pour les travailleurs indépendants, y compris agriculteurs, le manque de ressources n'explique qu'une part des non-départs, les contraintes professionnelles jouent également un rôle important. En termes de dimension du ménage, le même type de raisonnement permet de constater que la contrainte financière est croissante pour les couples avec le nombre d'enfants, mais surtout qu'elle est maximale pour les familles mono-parentales.

Les inégalités vacancières ne s'expriment pas seulement en termes binaires partants/non partants, mais aussi en termes de durée de vacances. En termes de nuitées, sur la base d'une exploitation des données INSEE 2004, les cadres supérieurs partent en moyenne 26 nuits par an en vacances, les agriculteurs partent moins de 4 nuits et les ouvriers moins de 9 nuits (graphique 8). De plus les pratiques d'hébergement touristique varient fortement selon la catégorie sociale d'appartenance. Ainsi les ouvriers utilisent proportionnellement plus intensément l'hébergement en résidence principale de parents ou amis (41 % de leurs nuitées de vacances) que les cadres supérieurs et les professions libérales (28 %), et la durée moyenne de leur séjour y est sensiblement plus longue. L'effet de la gratuité apparaît très nettement. Par contre leur usage des résidences secondaires de parents ou amis est deux fois plus faible²⁴, car la possession d'une résidence secondaire ou d'une maison familiale est très discriminante en fonction de la catégorie sociale d'appartenance. Cependant comme les ouvriers sont moins nombreux à partir que les cadres et que les partants partent moins souvent, « l'ouvrier moyen » passe près de deux fois moins de nuitées chez des parents et amis que les cadres supérieurs et les professions libérales : 3,6 nuitées contre 7,5 nuitées et près de trois fois moins de nuitées non marchandes (5,2 nuitées contre 14,7 nuitées). L'hébergement non marchand, s'il facilite le départ des ouvriers, tend donc finalement à accroître les inégalités de durée de vacances hors du domicile.

²³ Ce regroupement sous le terme de contraintes familiales est très hétérogène. On y trouve les propositions suivantes : « des personnes avaient besoin que vous restiez à domicile », « vous n'aviez personne avec qui aller », « vous avez eu des difficultés à faire correspondre des dates de congé », « vous êtes jeunes et votre départ dépend de celui de vos parents », « un évènement familial vous a obligé à rester (maternité, mariage) », « un membre de la famille n'aime pas ou supporte mal les voyages ». Certains de ces cas de figure pourraient s'assimiler à des choix.

²⁴ La part des nuitées des ouvriers en résidences secondaires détenues en propre (11,6%) provient d'un double effet : les 6,7% qui en possèdent une, y effectuent la quasi-totalité de leur séjour de vacances et y restent très longtemps (durée moyenne de 21 jours contre 12 jours pour les cadres).

Graphique 8 : Nombre de nuitées de vacances par Français selon le type d'hébergement



Les agriculteurs sont ceux qui utilisent proportionnellement le moins l'hébergement non marchand (26,1%). De plus, du fait de la faiblesse de la proportion de partants et de durées de séjour plus courtes, un agriculteur ne « profite » – tant du point de vue relationnel qu'économique - en moyenne qu'à peine d'une nuitée de vacances chez des proches. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise pratiquent également moins que la moyenne les séjours chez des parents et des amis (3,6 nuitées).

Les résultats montrent donc des écarts entre PCS plus importants pour l'hébergement non marchand (13,7 nuitées entre agriculteurs et cadres supérieurs) que pour l'hébergement marchand (8,9 nuitées entre les deux mêmes catégories). Ce résultat est peut-être à mettre en lien avec le fait que les réseaux de sociabilité et de parenté semblent plus lâches dans les catégories défavorisées (Degenne, Lemel, 1999). Les milieux favorisés sollicitent plus fréquemment les parents et les amis que tous les autres milieux sociaux (Herpin, Dechaux, 2004). De plus, l'attrait des hébergements proposés par les proches y est sans doute plus faible : en cité et en appartement et non en maison individuelle, à la campagne ou en résidence secondaire à la montagne ou sur le littoral. Et si 40% des cadres et 30% des professions intermédiaires possèdent une chambre d'ami, c'est seulement le cas de 10% des ouvriers.

*
* *

Ce titre, largement surévalué, de « champions du monde des vacances » accordé aux Français n'est pas qu'un objet d'illustration socio-statistique. C'est aussi pour nous une façon d'interroger l'idée de démocratisation des vacances²⁵. Jusqu'aux années 1980, cette

²⁵ A cet égard, il est intéressant de constater que l'objectif poursuivi par Expedia est de plaider en faveur d'une extension des congés payés aux Etats-Unis. Ces enquêtes annuelles s'intègrent dans une campagne de communication dénonçant les méfaits d'une privation, contrainte ou volontaire, de vacances, sur le mode « *les vacances, c'est bon pour la productivité, pour la santé, pour la famille* » (cf. le site www.expedia.com rubrique *vacation deprivation*).

démocratisation a été en France un des éléments du rapport salarial fordiste. La constitution de « blocs significatifs de temps libéré » selon l'expression de Pascal Cuvelier (1998) a contribué, en lien avec la marchandise fondamentale du fordisme qu'est l'automobile, à assurer l'adéquation entre production de masse et consommation de masse par l'effet multiplicateur des dépenses touristiques et des constructions d'hébergements (y compris de résidences secondaires), mais aussi en alimentant les processus d'imitation et de différenciation, d'intégration et de transgression, moteurs socio-économiques de la société de consommation. Avec le fordisme, le tourisme n'est plus le privilège réservé à une classe d'oisifs décrite par Veblen, mais acquiert une légitimité économique, sociale, culturelle et politique, quadruple légitimité qui s'exprime pleinement avec le développement du tourisme social (Caire, 2007).

Aujourd'hui la place des vacances dans les nouveaux modes de régulation économique semble moins assurée. « Civilisation » des loisirs, monde du travail et exclusion rentrent en tension. Le développement du chômage fixe de nouvelles priorités sociales, la précarité des contrats n'incite pas les ménages à se projeter vers le temps des vacances, la moindre progression des revenus se heurte à l'augmentation tendancielle des prix relatifs des activités du tourisme. Le tourisme fordiste de masse marqué par la régularité, la répétition et la stabilité laisse place à une montée des exigences de délai, de qualité, de variété et de sophistication, nécessitant innovation, réactivité et flexibilité. La concurrence de destinations étrangères « low cost » est croissante. Et le slogan « travailler plus pour gagner plus » ou les diatribes d'un Serge Dassault²⁶ sont les marques d'une interrogation politique sur la légitimité économique et sociale de l'extension du temps libre dans une société post-fordiste.

Références bibliographiques

- CAIRE Gilles, LE MASNE Pierre, NIVOIX Sophie (2007), « Les Vacances en hébergement non marchand. Entre désir de convivialité et recherche d'économie », *Espaces*, n°249, juin, pp. 42-55.
- CAIRE Gilles (2007), « Les associations françaises de tourisme : de l'impulsion d'un marché de masse aux difficultés d'un « autre » tourisme », in DUSSUET A., LAUZANAS JM (Dir.), *L'économie sociale entre informel et formel. Paradoxes et innovations*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 129-150.
- CHAUVEL Louis (1999), « Du pain et des vacances : la consommation des catégories socioprofessionnelles s'homogénéise-t-elle (encore) ? », *Revue française de sociologie*, XL-1, pp. 79-96.
- CUVELIER Pascal (1998), *Anciennes et nouvelles formes de tourisme. Une approche socio-économique*, Paris, L'Harmattan
- DEGENNE A., LEMEL Y. (1999), « Les réseaux de relations de la vie quotidienne », in INSEE, *Données Sociales 1999*, pp. 354-358.
- DEMAILLY Dominique, GODEFROY Pascal (2008), « La pauvreté en conditions de vie 1998-2006 », in *Les travaux de l'observatoire de la pauvreté et de l'exclusion 2007-2008*, Paris, La Documentation française, pp. 39-55.
- DUMAZEDIER Joffre (1962), *Vers une civilisation des loisirs ?* Paris, Seuil.
- EURES (2008), *Portail européen sur la mobilité de l'emploi*, Site internet, rubrique Living and working conditions.
- EUROSTAT (2007), *Panorama on tourism – edition 2007*, Bruxelles, Statistical books.
- EUROSTAT (2008), *Tourism statistic - edition 2008*, Bruxelles, Eurostat Pocketbook.

²⁶ « Faut pas travailler, faut partir en vacances ! Les idées malsaines de la gauche sont le cancer de notre société ! », interview sur France Inter en novembre 2004.

- EXPEDIA (2008), *En 2008, les Français encore et toujours champions du monde des vacances !* Etude internationale Expedia-Harris Interactive, Paris, avril.
- HERPIN N., DECHAUX J.H. (2004), « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Economie et statistique*, n°373, pp. 3-32.
- INSTITUTO DE ESTUDIOS STATISTICOS (2008), *Movimientos turísticos de los españoles (Familitur)*, Informe anual 2007, Madrid.
- LE JEANNIC T., RIBERA J. (2006), « Hausse des départs en vacances, mais 21 millions de Français ne partent pas », *Insee Première*, n° 1093, juillet.
- MINISTERE DU TOURISME (2007), *Les Comptes du tourisme 2006*, Paris.
- RAY Rebecca, SCHMITT John (2007), *No Vacation Nation*, Washington, Rapport du CPER.
- RIGALLEAU Michelle (2002), *Incitation au départ des non-partants*, Paris, Rapport au CNT, La documentation française.
- ROUQUETTE Cécile (2001), « Départs en vacances : la persistance des inégalités », *Economie et statistique*, n° 345, pp. 33-53.

Le Centre d'Etudes sur le Développement Economique et Social (CEDES) a été créé par des enseignants-chercheurs de l'Université de Poitiers. Préoccupés par les inégalités économiques et sociales et par la montée des difficultés dans de nombreuses régions du monde, ces chercheurs estiment nécessaire et urgent de promouvoir un développement économique humain, harmonieux et durable. Composé en majorité d'économistes, le CEDES propose une approche transdisciplinaire autour d'une préoccupation fondamentale qui est l'avenir des nations. Il organise un séminaire de recherche, des conférences et publie des études.

Intitulé au départ Groupe d'Etudes sur le Développement Economique et Social (GEDES), le CEDES s'est réorganisé en Centre en intégrant en juillet 2006 le Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation (Equipe d'accueil 3604 de l'Université du Littoral).

Le CEDES s'est fixé les deux axes de recherche suivants :

- Innovation sociale et Développement*
- Services et Développement durable*

Dans la série Document de travail ont été publiées notamment les études suivantes :

- DT/29/2004 Pierre Le Masne, Internationalisation et nouvelles formes de l'exploitation et de la dépendance*
- DT/30/2004 Gilles Caire, Solidarités familiales et « vacances gratuites » : un élément méconnu des inégalités sociales*
- DT/31/2004 Samuel Ferey, Théorème de Coase et normativité*
- DT/32/2004 Pierre Le Masne, Le rôle des services publics pour Galbraith*
- DT/33/2004 Pierre Le Masne, Services publics et Développement*
- DT/34/2005 Gilles Caire, Le Tiers secteur, une troisième voie vers le développement durable ? L'exemple des ambitions et des difficultés d'un « autre tourisme »*
- DT/35/2005 Éliane Jahan, Mondialisation et régulation : la problématique des biens publics mondiaux appliquée au changement climatique*
- DT/36/2005 Alain Batsale, Structuralisme et économie : formalisation et essai d'épistémologie.*
- DT/37/2005 Gilles Caire, Tourisme solidaire, capacités et développement socialement durable.*
- DT/38/2005 Anne-Marie Crétiéneau, Les stratégies industrielles de survie : quelle apport à l'approche des capacités ?*
- DT/39/2005 Gilles Caire (sous la direction de), Critères opérationnels d'évaluation de l'utilité économique et sociale : l'exemple du tourisme associatif, Rapport pour la DIES.*
- DT/40/2005 Gilles Caire, Les associations françaises de tourisme social face aux politiques européennes.*
- DT/41/2005 Gilles Caire, A quoi sert l'évaluation de l'utilité sociale ? L'exemple du tourisme associatif.*
- DT/42/2006 Romuald Dupuy, Baudeau et l'explication du Tableau économique.*
- DT/43/2006 Pierre Frois, La marchandisation du carbone ou l'émergence d'un nouveau marché.*
- DT/44/2006 Gilles Caire et Pierre Le Masne, La mesure des effets économiques du tourisme international sur les pays de destination.*
- DT/45/2006 Pierre Le Masne, La restructuration des services publics en France.*
- DT/46/2007 Gilles Caire, Pierre le Masne et Sophie Nivoix, Les vacances non marchandes : désirs de convivialité et économie de moyens*
- DT/47/2007 Gilles Caire, Les mutuelles face à leur responsabilité d'utilité sociale : la construction du « parcours de santé mutualiste »*
- DT/48/2007 Alain Batsale, Google et les moteurs de recherche : vers un nouveau paradigme de l'industrie informatique*
- DT/49/2007 Gilles Caire et Christian Lemaignan, Les nouveaux créateurs sociaux vus à travers les porteurs de projets FSE 10b*
- DT/50/2007 Pierre Le Masne, Réseaux internationaux de production, division du travail dans la création de connaissance et internationalisation de la recherche*